Lingettes antibuée pour lunettes

Caractéristiques produits

Conditionnement	**20**
Unité de vente	**(1 boîte)**

Caractéristiques techniques

Code
280590

Descriptif

Lorsque l'on porte un masque chirurgical ou barrière en plus de ses lunettes de vue cela peut entraîner la formation de buée sur les oculaires en raison d'une faible circulation d'air ou d'un flux d'air détourné.
En particulier si les masques ne sont pas correctement ajustés, les problèmes de buée peuvent s'avérer sévères et continus.
Pour vous assurer une vision claire sans buée, nous vous proposons des lingettes antibuée uvex.
Pour un résultat optimal et pour éviter la formation de rayures, nous vous recommandons de nettoyer les lunettes préalablement puis d'essuyer les deux faces des oculaires avec la lingette antibuée en faisant 5 à 10 mouvements circulaires.
Une fois le traitement antibuée appliqué, vous pouvez ranger la lingette antibuée dans l'étui zippé fourni et la réutiliser jusqu'à 60 fois selon la taille des oculaires.
Les lingettes antibuée uvex sont sans substances nocives conformément à la réglementation REACH et livré en boite distributrice de 20 étuis zippés et brochables.

Conditions de livraison

Boite de 20 lingettes emballées dans un étui individuel zippé

Les + produits

Lingette permettant d'appliquer une fiche couche traitement antibuée sur les oculaires, réutilisables jusqu'à 60 fois

Documentation

1 documentation(s) disponible sur notre site internet.